

# TESTS D'APTITUDES

Les **tests d'aptitudes intellectuelles** sont utilisés pour :

- **Le recrutement en CDI de jeunes sans expérience professionnelle** (passation dans nos locaux, en amont de l'entretien RH). Selon le poste que vous allez occuper au sein de la Banque de France, vous serez amené(e) à passer un ou plusieurs tests afin d'évaluer différents types de raisonnement et de logique définis comme essentiels pour le poste : numérique, verbal, spatial, etc.
- **Le concours de Cadres pour l'épreuve de présélection** (passation en ligne et à distance de quatre tests).

Pour ses recrutements, la **Banque de France** a sélectionné **quatre types de tests** :

- Le raisonnement Abstrait (ou logique inductive),
- Le raisonnement Verbal,
- Le raisonnement Spatial,
- Le raisonnement Numérique,

Pour chacun de ces tests, les consignes vous sont précisées. Ne cherchez pas les pièges, il n'y en a pas !

Vous n'avez pas besoin de compétences particulières. Les tests sont indépendants les uns des autres et la durée indicative de passation est de 15 à 30 mn.

## **La passation des tests.**

Tous les tests ont la même structure. Quand vous débutez un test, vous arrivez d'abord sur une page d'instructions. Elles décrivent les objectifs du test, sa structure et son fonctionnement.

Puis, vous accédez à une séquence interactive qui explique le test plus en détail, grâce à une mise en situation qui vous permet de voir si vous comprenez le fonctionnement du test. Suivez bien les instructions.

Ensuite, il vous est demandé de vous entraîner avec quelques exemples.

Pendant la lecture des instructions et des exemples, le temps n'est pas décompté. Vous pouvez passer autant de temps que vous le souhaitez, jusqu'à ce que vous soyez sûr(e) d'avoir bien compris le fonctionnement du test et ce qu'on attend de vous.

Enfin, une dernière page de recommandations reprend les points clés des instructions, avant d'accéder au test lui-même.

Dès que vous débutez le test à proprement dit, vous ne pouvez plus l'interrompre ; le chronomètre est déclenché.

Essayez de répondre soigneusement aux questions posées. Pour cela, n'allez pas trop vite afin de ne pas augmenter le nombre d'erreurs d'inattention.

**Les candidats à l'épreuve de présélection du concours de cadre sont avisés personnellement des modalités pratique d'organisation de la passation à distance (matériel à utiliser, gestion des problèmes techniques...).**

## **Tests et handicap.**

Les candidats bénéficiaires de l'obligation d'emploi (Cf. art. L 5212-13 du Code du travail) peuvent sur demande, bénéficier d'aménagements spécifiques. La demande, accompagnée des justificatifs, doit être faite au moment de l'inscription au concours ou lors de la convocation pour un entretien RH.